



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 04016
Numéro SIREN : 937 080 414
Nom ou dénomination : RAJA

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2016 sous le numéro de dépôt 17915

RAJA

Société Anonyme au capital de 10 000 000 euros
937 080 414 R.C.S BOBIGNY
16, rue de l'Etang – ZI Paris Nord II, 93290 TREMBLAY EN France

17915
COPIE
12 JUL 2016

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2015**

L'an 2015, le 17 décembre à 10 h 00, Mesdames, Messieurs les administrateurs de la société anonyme RAJA se sont réunis au siège de leur principal établissement à Tremblay-en-France, 93290, 16 rue de l'Etang, Paris Nord 2, sur la convocation de Madame Danièle Marcovici, Présidente, avec l'ordre du jour suivant :

- ❖ Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué

Assistent à la réunion:

- Madame Danièle Marcovici, administrateur,
- Monsieur Daniel Cohen, administrateur,
- Monsieur André Delbecq, administrateur,
- Monsieur Jules Fourtine, administrateur,
- Monsieur Tony Neven, administrateur,
- Monsieur Bernard Siouffi, administrateur,
- Madame Agnès Momus, administratrice,
- Monsieur Marcel Devaux, administrateur,
- Monsieur Brice Kapelusz, administrateur,
- Madame Charlotte Mérandon-Mortagne, représentante du CE,
- Madame Christine Febvre, commissaire aux comptes
- Madame Manuela Baudoin-Revert, Cabinet Mazars, commissaire aux comptes.

Le registre de présence a été signé par les administrateurs lors de leur entrée en séance.
La séance est ouverte sous la présidence de Madame Danièle Marcovici.

Celle-ci constatant la présence à la réunion de 9 administrateurs, déclare que le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Daniel Cohen est appelé à remplir les fonctions de secrétaire.

1/ Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué

Sur la proposition de Madame Danièle MARCOVICI, Présidente-Directrice Générale, les administrateurs décident à l'unanimité, en application de l'article L 225-53 du Code de commerce, de nommer un nouveau Directeur Général Délégué :

M. Emmanuel Clair
Né le 26/10/1955
Demeurant 12 rue Chalgrin – 75016 Paris

Monsieur Emmanuel CLAIR est nommé Directeur Général Délégué pour une durée de six ans.

Les administrateurs décident à l'unanimité que Monsieur Emmanuel CLAIR sera chargé des fonctions suivantes :

Systeme d'information, croissance externe, filiales spécialisées

Monsieur Emmanuel CLAIR a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Monsieur Emmanuel CLAIR conserve le bénéfice de son contrat de travail au sein de la société. Ce mandat ne donnera lieu à aucune rémunération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Emmanuel Clair, Directeur Général Délégué.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour,
La séance est levée à 13 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les administrateurs présents après lecture.

Extrait Certifié Conforme à l'original



Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

